



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/688/Add.2
8 mai 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
Point 112 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF
ET FINANCIER DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements
et d'autres entités

Rapport du Secrétaire général

Additif

1. Le présent additif est présenté en application de la décision 51/466 du 3 avril 1997, dans laquelle l'Assemblée générale a notamment prié le Secrétaire général de mettre à jour les informations figurant dans son rapport sur le personnel fourni à titre gracieux par des gouvernements et d'autres entités (A/51/688 et Corr.1), notamment les données sur la nationalité du personnel en question et la description détaillée des fonctions qui lui sont confiées, et de lui rendre compte de tout changement intervenu dans le recours à ce type de personnel après le 31 octobre 1996.
2. Les autres renseignements demandés par l'Assemblée générale dans ladite décision, concernant d'une part la méthode et le taux à appliquer pour couvrir les dépenses d'appui administratif, y compris les textes portant autorisation de ces dépenses, et d'autre part la révision des directives proposées dans l'annexe du rapport du Secrétaire général, font l'objet des additifs 1 et 3 audit rapport.
3. Comme l'Assemblée générale l'a également demandé dans sa décision 51/466, le nombre de personnes détachées à titre gracieux qui exécute des activités prescrites mentionnées aux paragraphes 24 à 40 du rapport du Secrétaire général n'a pas augmenté depuis l'adoption de ladite décision.
4. Établi aux fins des délibérations sur la question du personnel fourni à titre gracieux qui auront lieu à l'occasion de l'examen et de l'adoption des budgets par l'Assemblée générale, le présent additif ne tient pas compte du personnel dont il a déjà été fait état en ce qui concerne la Commission spéciale des Nations Unies.

5. Entre le 31 octobre 1996 et le 31 mars 1997, l'effectif du personnel fourni à titre gracieux a marqué une diminution nette de 30 personnes. Alors que l'effectif du personnel de type I a diminué de 36 (de 238 à 202), celui du personnel de type II a augmenté de six (de 328 à 334).

6. On trouvera à l'annexe I la répartition, par organe, département ou bureau, du personnel de type I, et à l'annexe II celle du personnel de type II; cette dernière, ventilée par nationalité, figure à l'annexe III. La répartition par nationalité du personnel de type II est donnée séparément à l'annexe IV pour le Département des opérations de maintien de la paix, et l'annexe V présente un tableau des effectifs de ce département.

7. Des descriptifs des fonctions confiées au personnel fourni à titre gracieux seront remis à l'Assemblée générale lors de ses débats.

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LES ANNEXES

ATNUSO	Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Communauté économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CHR	Centre pour les droits de l'homme
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
DAM	Département de l'administration et de la gestion
DDSMS	Département des services d'appui et de gestion pour le développement
DESIPA	Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques
DHA	Département des affaires humanitaires
DPA	Département des affaires politiques
DPCSD	Département de la coordination des politiques et du développement durable
DPI	Département de l'information
DPKO	Département des opérations de maintien de la paix
Habitat	Centre des Nations Unies pour les établissements humains
OIOS	Bureau des services de contrôle interne
OLA	Bureau des affaires juridiques
ONUG	Office des Nations Unies à Genève
ONUUV	Office des Nations Unies à Vienne
PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNAVEM	Mission de vérification des Nations Unies en Angola

ANNEXE I

Personnel fourni à titre gracieux (type I) : état au 31 mars 1997

	Experts associés	Experts de la coopération technique (fournis à titre gracieux)	Stagiaires	Total
DPA	—	—	5	5
DPKO	—	—	3	3
OLA	—	—	6	6
DPCSD	11	6	3	20
DESIPA	—	—	4	4
DDSMS	—	—	4	4
CNUCED	4	—	1	5
PNUE	14	—	—	14
Habitat	5	—	—	5
PNUCID	12	1	2	15
CEA	1	—	—	1
CESAP	—	24	—	24
CEE	3	—	2	5
CEPALC	4	1	4	9
CESAO	—	1	—	1
CHR	11	—	43	54
DHA	—	—	1	1
DPI	—	—	1	1
DAM	2	—	2	4
ONUG	—	—	1	1
ONUV	9	1	8	18
OIOS	—	—	1	1
Tribunal (Yougoslavie)	—	—	1	1
Total	76	34	92	202

ANNEXE II

Personnel fourni à titre gracieux (type II) : état au 31 mars 1997

	Militaires détachés à titre gracieux	Autre personnel fourni à titre gracieux		Total
		Siège	Bureaux extérieurs	
DPA	—	1	—	1
DPKO	123	11	17	151
DPCSD	—	2	—	2
DESIPA	—	3	—	3
PNUCID	—	5	—	5
CESAO	—	1	—	1
DHA	—	14	57	71
DAM	5	2	—	7
ONUV	—	7	—	7
OIOS	—	1	—	1
Tribunal (Yougoslavie)	—	51	—	51
Tribunal (Rwanda)	—	34	—	34
Total	128	132	74	334

ANNEXE III

Personnel fourni à titre gracieux (type II), par nationalité : état au 31 mars 1997

	Nationalité	Effectif		Total
		Siège	Bureaux extérieurs	
DPA (Département des affaires politiques)	France	1		1
DPKO	Voir annexe IV	134		
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi	Italie		2	
UNAVEM	Allemagne		5	
	Nouvelle-Zélande		1	
ATNUSO	Belgique		2	
	États-Unis d'Amérique		4	
	France		1	
	Italie		1	
	Suède		1	
Total partiel		134	17	151
DPCSD (Département de la coordination des politiques et du développement durable)	Allemagne	1		
	Pays-Bas	1		
Total partiel				2
DESIPA (Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques)	France	1		
	République de Corée	2		
Total partiel				3
PNUCID (Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues)	États-Unis	3		
	Japon	1		
	Malaisie	1		
Total partiel				5
CESAO (Commission économique et sociale pour l'Afrique occidentale)	France	1		1
DHA (Département des affaires humanitaire)	Allemagne		4	
	Argentine		1	
	Autriche	2	5	
	Canada	1	1	
	Chine		1	
	Danemark	2	4	
	Fédération de Russie		3	
	Finlande		5	

/ . . .

	Nationalité	Effectif		Total	
		Siège	Bureaux extérieurs		
	France		2		
	Japon	2			
	Norvège	5	6		
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord		9		
	Suède		4		
	Suisse	1	12		
	Zimbabwe	1			
Total partiel		14	57	71	
DAM (Département de l'administration et de la gestion)	Espagne	1			
	États-Unis d'Amérique	2			
	France	1			
	Irlande	1			
	Norvège	1			
	République de Corée	1			
Total partiel				7	
ONUS (Office des Nations Unies à Vienne)	Autriche	2			
	États-Unis d'Amérique	1			
	France	2			
	Ghana	1			
	Zimbabwe	1			
Total partiel				7	
OIOS (Bureau des services de contrôle interne)	Allemagne	1		1	
Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie Afrique du Sud	Belgique	1			
	Danemark	3			
	États-Unis d'Amérique	7			
	Finlande	1			
	Italie	1			
	Pays-Bas	4			
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	4			
	Suède	2			
	Suisse	2			
	Organisations non gouvernementales	25			
	Total partiel				51

	Nationalité	Effectif		Total
		Siège	Bureaux extérieurs	
Tribunal international pour le Rwanda	Allemagne	1		
	Canada (financement assuré par les Pays-Bas)	6		
	Danemark	2		
	États-Unis d'Amérique	7		
	Norvège	1		
	Pays-Bas	15		
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1		
	Suède	1		
Total partiel				34
Total général				334

ANNEXE IV

Personnel fourni à titre gracieux (type II) au Département des opérations
de maintien de la paix, par nationalité : état au 31 mars 1997^a

	Effectif
Afrique du Sud	2
Allemagne	7
Argentine	8
Australie	4
Autriche	4
Belgique	5
Brésil	7
Canada	9
Danemark	2
Espagne	3
États-Unis d'Amérique	13
Fédération de Russie	3
France	10
Ghana	1
Indonésie	1
Irlande	2
Israël	1
Italie	10
Malaisie	1
Namibie	2
Norvège	6
Nouvelle-Zélande	1
Pays-Bas	8
République de Corée	1
République tchèque	2
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	8
Singapour	3
Suède	4
Suisse	2
Turkménistan	1
Turquie	3
Total	134

^a L'effectif total comprend 123 militaires, 5 membres de la police civile et 6 civils.

ANNEXE V

Répartition du personnel fourni à titre gracieux dans le Département des opérations de maintien de la paix (état au 31 mars 1997)

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/P-1	Total partiel	1re classe	Autres classes		Total partiel
Bureau du Secrétaire général adjoint	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bureau du Conseiller militaire	—	—	—	—	1	2	4	1	8	—	5	5	13
Centre d'opérations	—	—	—	—	—	6	8	—	14	—	2	2	16
Groupe des politiques et de l'analyse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Service administratif	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bureau du SSG aux opérations	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Division de l'Afrique	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	—	1
Division de l'Asie et du Moyen-Orient	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Division de l'Europe et de l'Amérique latine	—	—	—	—	—	2	1	—	3	—	—	—	3
Bureau du SSG à la planification et à l'appui	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	1
Division de la planification	—	—	—	—	2	23	10	—	35	—	2	2	37
Total partiel	—	—	—	—	3	34	24	1	62	—	9	9	71
Division de l'administration et de la logistique des missions													
Bureau du Directeur	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Services de gestion financière	—	—	—	—	1	5	13	3	22	—	2	2	24
Service de la gestion du personnel	—	—	—	—	—	1	2	—	3	—	—	—	3
Service de la logistique et des communications	—	—	—	—	—	11	19	6	36	—	—	—	36
Total partiel	—	—	—	—	1	17	34	9	61	—	2	2	63
Total général	—	—	—	—	4	51	58	10	123	—	11	11	134